

Objet	Rapporteur	Délibérations du Conseil Municipal
Affaires générales	Mr le Maire	<u>Rapport annuel du délégataire 2020 sur le service public de l'assainissement</u> Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2020 du service public d'assainissement transmis par le délégataire, la société SUEZ
Affaires générales	Mr le Maire	<u>Rapport annuel du délégataire 2020 sur le service public de l'eau potable</u> Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2020 du service public d'eau potable transmis par le délégataire, la société SUEZ
Affaires générales	Mr le Maire	<u>Rapport d'activités 2020 du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60)</u> Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du représentant de la commune au Syndicat d'énergie de l'Oise, prend acte du rapport d'activités 2020
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Remboursement « Par l'Association Familles Rurales » des frais liés au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : Approuve le décompte présenté en vue d'un remboursement par l'association Familles Rurales au titre des dépenses engagées par la ville pour la mise à disposition de locaux et de frais de personnel, soit 9 857.74 € Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer toutes pièces afférentes.
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Subvention 2021 à l'association « Cyclo Club de Nogent sur Oise », course Sébastien MINARD</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : Accorde au Cyclo-Club de Nogent-sur-Oise, une subvention de fonctionnement de 1 500 euros Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Subvention à l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), pour le Bleu de France</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accorde une subvention de 150€ à ONACVG
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Avis sur le taux de progression pour l'année 2021, de l'Indemnité représentative de logement des instituteurs</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable sur le taux de progression de l'I.R.L. des instituteurs pour l'année 2021 fixé à 1,5%.
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Admission en non-valeur sur des créances liées à des produits locaux</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'admission en non valeur de créances irrécouvrables d'un montant de 4 247,16 €.
Affaires financières	JP LEBAILLIF Maire Adjoint	<u>Demande d'un fonds de concours auprès de la CCPOH : Travaux de rénovation de l'escalier de la salle des fêtes</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, demande à la Communauté de Communes des Pays Oise et Halatte un fonds de concours à hauteur de 7 330 € en vue de participer au projet de rénovation de l'escalier de la salle des fêtes
Urbanisme	A CHAMERAU Maire Adjoint	<u>Avis du Conseil Municipal sur le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique portant sur la demande de déclaration publique du projet MAGEO</u> Après consultation de la Commission d'Urbanisme qui s'est réunie le mercredi 18 août 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis défavorable avec 4 abstentions et 23 voix « contre » sur le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique du projet MAGEO
Urbanisme	A CHAMERAU Maire Adjoint	<u>Acquisition de la parcelle BM 319 au 12 rue Jean Jaures, bar, brasserie, l'Encas Vernolien</u> Signature en octobre 2021 de l'acte de vente EPFLO/Commune d'un montant de 172 612,85€ HT (173 135,42€ TTC) avec les conditions de paiement 2021 : paiement de la TVA d'un montant de 522.57€ et 6 041.45€HT (7 249.74€TTC) équivalent aux frais d'ingénierie 2022/2023/2024 - Annuités à définir avec l'EPFLO sur 2 ou 3 ans parvenant à un montant de 172 612.85€ au total. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés émet un avis favorable à l'acquisition du bien susvisé. Autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à cette opération Dit que les crédits nécessaires au financement de l'opération seront prévus aux budgets des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024.
Ressources Humaines	Mr le Maire	<u>Autorisation des recours au service civique</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés avec 26 voix « pour » et 1 « abstention » : ARTICLE 1 : Décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein des services de la commune de Verneuil-En-Halatte à compter du 1er ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale. ARTICLE 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires

Verneuil en Halatte, le 26 Août 2021

Le Maire
Philippe KELLNER


